



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le jeudi 16 avril 2015 — N° 76

**Président de l'Assemblée nationale :
M. Jacques Chagnon**

QUÉBEC

La séance est ouverte à 9 h 47.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

Mme Montpetit (Crémazie) fait une déclaration afin de souligner la Journée mondiale de l'hémophilie.

M. Villeneuve (Berthier) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Gilles Côté, défenseur de l'environnement.

M. Iracà (Papineau) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Elliot Carrière.

M. H. Plante (Maskinongé) fait une déclaration afin de souligner le 55^e anniversaire du Club Richelieu de Louiseville.

M. Bérubé (Matane-Matapédia) fait une déclaration afin de souligner les 35 ans de la station de radio CFVM Rouge FM de La Matapédia.

16 avril 2015

Mme Thériault (Anjou–Louis-Riel) fait une déclaration afin de souligner l'implication remarquable de M. Frédéric Dyotte au sein du Fonds d'aide aux enfants du camp Mariste et dans divers projets.

M. Bonnardel (Granby) fait une déclaration afin de féliciter les lauréats et l'organisation du Gala Génération Avenir.

M. Hamad (Louis-Hébert) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Laurie-Maude Brousseau pour son acte de bravoure.

M. Sklavounos (Laurier-Dorion) fait une déclaration concernant la destruction par incendie de l'église grecque orthodoxe Koimisis Tis Theotokou.

M. Lisée (Rosemont) fait une déclaration afin de souligner le 20^e anniversaire de la Société de développement Angus.

À 10 heures, M. Gendron, troisième vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 10 h 13.

16 avril 2015

Moment de recueillement

Dépôts de documents

M. le président dépose :

Une lettre, en date du 15 avril 2015, que lui a adressée Mme Agnès Maltais, leader de l'opposition officielle, concernant la recevabilité d'une pétition électronique soumise par son groupe parlementaire.

(Dépôt n° 1019-20150416)

Dépôts de rapports de commissions

M. Gaudreault (Jonquière), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission de l'administration publique qui, le 15 avril 2015, a procédé à l'élection à la vice-présidence de la Commission.

(Dépôt n° 1020-20150416)

Dépôts de pétitions

M. Therrien (Sanguinet) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 531 citoyens et citoyennes du Québec, concernant les permis d'alcool pour les épiceries en ligne.

(Dépôt n° 1021-20150416)

16 avril 2015

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, M. Cloutier (Lac-Saint-Jean) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 2 203 citoyens et citoyennes de la région administrative de Saguenay–Lac-Saint-Jean, concernant l'ajout d'un véhicule ambulancier de nuit sur le territoire couvert par Ambulance Mido.

(Dépôt n° 1022-20150416)

Interventions portant sur une violation de droit ou de privilège ou sur un fait personnel

M. le président informe l'Assemblée qu'il a reçu, dans les délais prescrits, une demande d'intervention portant sur une violation de droit ou de privilège de Mme Maltais, leader de l'opposition officielle.

Dans son avis, la leader de l'opposition officielle mentionne que les Commissions scolaires des Draveurs, des Portages-de-l'Outaouais, au Cœur-des-Vallées et des Rives-du-Saguenay auraient commis un outrage au Parlement en haussant les tarifs de garde le 1^{er} avril 2015, se prévalant ainsi des dispositions du chapitre VI du projet de loi n° 28, Loi concernant principalement la mise en œuvre de certaines dispositions du discours sur le budget du 4 juin 2014 et visant le retour à l'équilibre budgétaire en 2015-2016.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 53 et 59 du Règlement, Mme Maltais, leader de l'opposition officielle, dépose :

Copie d'une lettre, en date du 27 mars 2015, adressée aux directrices et directeurs généraux des commissions scolaires, par M. Éric Thibault, sous-ministre adjoint au ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, concernant les tarifs de garde suggérés par le projet de loi n° 28, Loi concernant principalement la mise en œuvre de certaines dispositions du discours sur le budget du 4 juin 2014 et visant le retour à l'équilibre budgétaire en 2015-2016.

(Dépôt n° 1023-20150416)

Après avoir entendu quelques remarques de part et d'autre, M. le président informe l'Assemblée qu'il entendra d'autres arguments à une séance ultérieure.

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 53 et 59 du Règlement, M. Paradis (Lévis) dépose :

Copie d'une lettre, en date du 4 décembre 2011, adressée à M. Yves Bolduc, alors ministre de la Santé et des Services sociaux, par M. Michel Lemelin, président directeur-général de la Fédération des préposé(e)s aux bénéficiaires du Québec, concernant le travail au noir.

(Dépôt n° 1024-20150416)

Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Couillard, premier ministre, conjointement avec M. Bédard, chef de l'opposition officielle, M. Legault, chef du deuxième groupe d'opposition, et Mme Massé (Sainte-Marie-Saint-Jacques), propose :

QU'à l'occasion de son décès, l'Assemblée nationale rende hommage au Cardinal Jean-Claude Turcotte;

QU'elle souligne son engagement et sa solidarité envers les plus démunis de notre société;

QU'elle offre ses sincères condoléances à sa famille, à ses proches de même qu'à l'Église catholique;

QU'enfin, elle observe un moment de recueillement en sa mémoire.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

16 avril 2015

À la demande de M. Gendron, troisième vice-président, l'Assemblée observe une minute de silence.

M. Bergeron (Verchères), conjointement avec Mme Roy (Montarville), présente une motion visant à confier un mandat à la Commission des institutions concernant les activités professionnelles du premier ministre au sein des entreprises Amorfix Life Sciences, Canadian Royalties; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

M. Roberge (Chambly) présente une motion concernant les exigences académiques requises pour l'obtention d'un diplôme universitaire; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques), conjointement avec M. Therrien (Sanguinet), présente une motion concernant le recours à la sous-traitance par le gouvernement; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 84.1 du Règlement, M. Bonnardel (Granby) présente une motion concernant le Cirque du Soleil; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Sklavounos, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission des finances publiques, afin de poursuivre le débat sur le discours du budget;

16 avril 2015

- la Commission des institutions, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de règlement relatif au Règlement sur le changement de nom et d'autres qualités de l'état civil pour les personnes transsexuelles ou transgenres.

Renseignements sur les travaux de l'Assemblée

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 298 du Règlement, M. Gendron, troisième vice-président, informe l'Assemblée que l'interpellation entre M. Khadir (Mercier) et M. Leitão, ministre des Finances, portant sur le sujet suivant : « Les mesures à prendre pour corriger les injustices fiscales subies par les contribuables en raison des privilèges accordés au 1 % des plus fortunés » et prévue le vendredi 17 avril 2015, se tiendra de 9 heures à 11 heures.

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

L'Assemblée reprend le débat, ajourné le 15 avril 2015, sur la motion de scission proposée par M. Paradis (Lévis) dans le cadre de l'adoption du principe du projet de loi n° 20, Loi édictant la Loi favorisant l'accès aux services de médecine de famille et de médecine spécialisée et modifiant diverses dispositions législatives en matière de procréation assistée, présenté par M. Barrette, ministre de la Santé et des Services sociaux.

16 avril 2015

À 12 h 57, M. Gendron, troisième vice-président, suspend les travaux jusqu'à 15 heures.

Les travaux reprennent à 15 h 01.

Adoption du principe

L'Assemblée poursuit le débat sur la motion de scission proposée par M. Paradis (Lévis) dans le cadre de l'adoption du principe du projet de loi n° 20, Loi édictant la Loi favorisant l'accès aux services de médecine de famille et de médecine spécialisée et modifiant diverses dispositions législatives en matière de procréation assistée.

À 15 h 05, M. Ouimet, premier vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 15 h 20.

Le débat terminé, la motion de scission est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

La motion est rejetée par le vote suivant :

(Vote n° 88 en annexe)

Pour : **40** Contre : **57** Abstention : **0**

16 avril 2015

L'Assemblée poursuit le débat sur la motion de M. Barrette, ministre de la Santé et des Services sociaux, proposant que le principe du projet de loi n° 20, Loi édictant la Loi favorisant l'accès aux services de médecine de famille et de médecine spécialisée et modifiant diverses dispositions législatives en matière de procréation assistée, soit maintenant adopté.

Le débat est ajourné au nom de M. Caire (La Peltrie).

À 18 heures, Mme Gaudreault, deuxième vice-présidente, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mardi 21 avril 2015, à 13 h 45.

Le Président

JACQUES CHAGNON

16 avril 2015

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion de scission de M. Paradis (Lévis) :

(Vote n° 88)

POUR - 40

Bédard (PQ)	Lamarre (PQ)	Paradis (CAQ)	Samson (CAQ)
Bergeron (PQ)	Lavallée (CAQ)	(Lévis)	Schneeberger (CAQ)
Bérubé (PQ)	LeBel (PQ)	Picard (CAQ)	Soucy (CAQ)
Bonnardel (CAQ)	Leclair (PQ)	Poirier (PQ)	Surprenant (CAQ)
Caire (CAQ)	Léger (PQ)	Richard (PQ)	Therrien (PQ)
D'Amours (CAQ)	Lelièvre (PQ)	Roberge (CAQ)	Traversy (PQ)
Dufour (PQ)	Lemay (CAQ)	Rochon (PQ)	Turcotte (PQ)
Gaudreault (PQ)	Lisée (PQ)	Roy (CAQ)	Villeneuve (PQ)
(Jonquière)	Maltais (PQ)	(Arthabaska)	
Hivon (PQ)	Marceau (PQ)	Roy (CAQ)	
Jolin-Barrette (CAQ)	Martel (CAQ)	(Montarville)	
Laframboise (CAQ)	Massé (IND)	Roy (PQ)	
		(Bonaventure)	

CONTRE - 57

Arcand (PLQ)	Chevarie (PLQ)	Iracà (PLQ)	Reid (PLQ)
Auger (PLQ)	Coiteux (PLQ)	Kelley (PLQ)	Rotiroti (PLQ)
Barrette (PLQ)	D'Amour (PLQ)	Leitão (PLQ)	Simard (PLQ)
Bernier (PLQ)	David (PLQ)	Matte (PLQ)	(Dubuc)
Billette (PLQ)	(Outremont)	Ménard (PLQ)	Simard (PLQ)
Birnbaum (PLQ)	Drolet (PLQ)	Merlini (PLQ)	(Charlevoix-Côte-de-Beaupré)
Blais (PLQ)	Dutil (PLQ)	Montpetit (PLQ)	Sklavounos (PLQ)
(Charlesbourg)	Fortin (PLQ)	Moreau (PLQ)	St-Denis (PLQ)
Blais (PLQ)	(Pontiac)	Morin (PLQ)	St-Pierre (PLQ)
(Saint-Henri-Sainte-Anne)	Fortin (PLQ)	Nichols (PLQ)	Tanguay (PLQ)
Blanchette (PLQ)	(Sherbrooke)	Ouimet (PLQ)	Thériault (PLQ)
Bolduc (PLQ)	Fournier (PLQ)	(Fabre)	Vallée (PLQ)
Boulet (PLQ)	Giguère (PLQ)	Paradis (PLQ)	Vallières (PLQ)
Bourgeois (PLQ)	Habel (PLQ)	(Brome-Missisquoi)	Vien (PLQ)
Carrière (PLQ)	Hardy (PLQ)	Plante (PLQ)	Weil (PLQ)
Charbonneau (PLQ)	Heurtel (PLQ)	Poëti (PLQ)	
Charlebois (PLQ)	Huot (PLQ)	Polo (PLQ)	